

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

DU VENDREDI 2 MAI 2014

N° 17.883

Hommage à Roland Robert



«une vie animée par un idéal et entièrement consacrée à son pays et à ses compatriotes»

Édito

Le ballet des hypocrites

Les obsèques de Roland Robert ont beaucoup occupé le week-end. Il faudrait des milliers de pages et des kilomètres de bobines si on veut rendre compte des émotions et des paroles de la masse de gens qui est allée saluer sa dépouille. Tout le monde a rendu hommage à l'homme de dialogue et d'ouverture qu'il a incarné. L'ennui, c'est qu'on le dit quand il est mort.

Cette remarque cible quelques personnes connues pour leur attitude contradictoire. En effet, pourquoi ne le lui avoir pas dit de son vivant? Avait-on eu peur que sa modestie légendaire en prenne un coup? Ou tout simplement, que les intéressés soient démasqués comme hypocrites? Même Virapoullé a dénoncé le bal des hypocrites.

Sans conteste, Huguette Bello faisait partie du lot.

Roland Robert l'a accueilli comme adjointe; puis, la direction du PCR lui proposa de remplacer Claude Hoarau, parti combattre dans l'Est, comme Député. Roland l'a accepté alors qu'il aurait pu être un bon parlementaire. Elle n'avait jamais manqué la solidarité de tous ordres. Mais, lorsqu'elle s'est démarquée du PCR et de ses engagements, elle a tenu des propos peu dignes vis à vis de Roland Robert. Tout ça pour un poste de député. Dérisoire! Au TCO, lorsque le Président Jean Yves Langenier annonça les difficultés de son camarade et collègue, des propos ont été tenus dans les rangs de Huguette Bello que la décence nous commande de ne pas rapporter. Elle-même «souriait» avec mépris et insolence. Hier, on l'a vu devant la mairie de La Possession: le noir de circonstance avait remplacé le blanc et le crucifix en pendentif, visible durant la campagne.

Elle avait organisé la défaite municipale de Roland Robert. Ce qui lui a porté un coup au moral et conduit à sa perte. Elle est incapable d'exprimer la moindre reconnaissance.

J.B.

Veillée mortuaire au gymnase Daniel Narcisse à Moulin-Joli

Vive émotion autour de Roland Robert

Mercredi soir au second jour de deuil, de nombreuses personnes sont venues rendre un dernier hommage à Roland Robert, à Moulin Joli. Après une veillée à Pichette dans le domicile familial, plusieurs personnalités politiques et associatives ont pu apporter leur soutien à la famille, mercredi 30 avril.

La veillée s'est déroulée dans le calme au Gymnase Daniel Narcisse mis à dis-

position par le Conseil général. Entre émotion et souvenirs, chacun a eu son souvenir à partager avec Roland Robert. Plusieurs sections du Parti Communiste Réunionnais sont venues saluer «le camarade Roland Robert». Nassimah Dindar, Jean-Jacques Vlody, Bruno Mamindy Pajany, Jean-Hugues Ratenon, Eric Fontaine, Gilles Leperlier, mais aussi Vanessa Miranville, Bachil Vally sont venus prier et parta-

ger un dernier moment avec celui qualifié par la présidente du Conseil Général de «Grand Réunionnais». Parmi les sections présentes beaucoup regretteront «le camarade Roland», qui a changé la ville de La Possession et participer activement au développement de son pays.

Correspondant



Cérémonie émouvante hier à La Possession

L'hommage de la population à Roland Robert

Les Réunionnais ont rendu hier un dernier hommage à Roland Robert au cours d'une émouvante cérémonie sur la place de la mairie de La Possession. Maire de La Possession de 1971 à 2014, Roland Robert nous a quittés mardi 29 avril.

Après la veillée au gymnase Daniel Narcisse, un dernier hommage a été rendu hier après midi sur la place de la Mairie de La Possession.

Venus de toute La Réunion, ils ont ainsi rappelé l'empreinte que laisse l'ancien militant et dirigeant du Parti communiste réunionnais. De nombreux militants étaient présents venus de sections de toute l'île. Ceux qui avaient lutté aux côtés de Roland Robert sont venus saluer sa mémoire. Une forte délégation de la direction du PCR a assisté aux funérailles. Tout le secrétariat était présent. Beaucoup de responsables associatifs étaient aussi là. L'Etat était représenté par le préfet Jean-Luc Marx et la sous-préfète Chantale Ambroise. Younous Omarjee, député de l'Alliance des Outre-mer au Parlement européen, ainsi que les 7 députés de La Réunion à l'Assemblée nationale, Nassimah Dindar, présidente du Conseil général, Didier Robert, président de la Région et plusieurs maires: la totalité des tendances politiques de notre île a donc tenu à marquer sa présence à cet événement, signe que Roland Robert arrivait à rassembler au-delà d'un parti.

Peu avant 15 heures, le cortège arriva. Des militants ouvrent la marche, en chantant «sa nout papa, sa nout dada, sa nout lémé, nou èm Roland Robert». Puis ils entament un maloya et c'est au son de la musique de toutes les luttes réunionnaises que le cercueil est déposé, recouvert d'un drapeau tricolore.

C'est Vanessa Miranville, maire de La Possession, qui a ouvert la cérémonie. Elle a rappelé l'histoire des luttes menées par Roland Robert. Elle a souligné combien l'action de Roland Robert en tant que maire de La Possession avait fait progresser la ville. Maurice Gironcel intervint alors en tant que secrétaire général du PCR et au nom de l'Association des maires. Le dirigeant communiste est revenu sur toute une vie d'engagement qui ne s'est jamais écartée de la fidélité au Parti communiste réunionnais. Nassimah Dindar a rendu un vibrant hommage au 1er vice-président du Conseil général, rappelant qu'il était pour elle un «mentor». La présidente du Département est revenue sur l'implication importante de Roland Robert dans la coopération régionale. Elle a également souligné que l'an-

ancien maire de La Possession était tout le contraire de ceux qui utilisent la politique pour satisfaire une soif de pouvoir ou d'argent.

Didier Robert a salué un homme qui ne partageait pas les mêmes convictions que lui, mais avec qui il était possible de dialoguer et de construire. C'est également l'homme de dialogue auquel le préfet a rendu hommage, mettant aussi en avant l'esprit de responsabilité de l'ancien maire de La Possession.

La famille de Roland Robert a clôturé la cérémonie. En son nom, Philippe Robert a rendu un émouvant hommage à un homme qui était plus qu'un père.

Après la sonnerie des morts et la Marseillaise, une cérémonie religieuse a eu lieu dans l'église voisine. La messe était célébrée par Mgr Gilbert Aubry, évêque de La Réunion.

Les rayons du soleil couchant ont ensuite accompagné Roland Robert vers sa dernière demeure, dans le cimetière de la ravine à Marquet où a eu lieu l'inhumation.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés

69^e année

DIRECTEURS DE PUBLICATION :

1944-1947 : Roger Bourdageau • 1947 - 1957 : Raymond Vergés • 1957 - 1964 : Paul Vergés • 1964 - 1974 : Bruny Payet • 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom • 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon • 1991-2008 : Jean-Marcel Courteaud • Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

RÉDACTION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
EMAIL RÉDACTION : temoignages@wanadoo.fr
SITE WEB : www.temoignages.re

ADMINISTRATION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
EMAIL AVIS, ABONNEMENT :
avis.temoignages@wanadoo.fr
EMAIL PUBLICITÉ : pub.tem@orange.fr

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS



Hommage à Roland Robert

Hommage du PCR et de l'Association des maires de La Réunion

Roland Robert : une vie animée par un idéal et entièrement consacrée à son pays et à ses compatriotes

Au nom du Parti communiste réunionnais et de l'Association des maires de La Réunion, Maurice Gironcel, secrétaire général du PCR et maire de Sainte-Suzanne, a rendu un vibrant hommage à Roland Robert.

Aîné d'une famille de 5 enfants, Roland Robert est né le 5 mars 1937 au Guillaume Saint-Paul. Son père cheminot ayant été élu en mai 1945 premier adjoint au maire de Saint-Louis — le communiste Hippolyte Piot —, la famille Robert se fixe alors dans le Sud de l'île. Roland ne tarde pas à fréquenter le réputé cours complémentaire de L'Étang-Salé, où ses études sont validées par son admission au brevet élémentaire ainsi qu'à l'École normale de Saint-Denis.

Devenu instituteur, il effectue son service militaire avant d'exercer son métier d'enseignant à Saint-Paul.

Affecté dans cette ville depuis 2 ans au collège dirigé par Antoine Soubou, un militant syndical et politique avec lequel il se lie d'amitié, Roland Robert reçoit le mardi 22 août 1961 une lettre signée du préfet Jean Perreau-Pradier, l'informant qu'en application de l'ordonnance du 15 octobre 1960, il est expulsé de La Réunion, son départ pour Paris étant fixé au mardi 5 septembre.

Co fondateur de l'ODJR

En attendant son départ, il ne cessait de se poser la question de savoir les raisons pour lesquelles il était frappé par une aussi odieuse mesure. Irréprochable professionnellement, son expulsion de La Réunion ne pouvait selon lui être imputable qu'à ses activités politiques.

Effectivement, dès sa sortie de l'École normale, Roland Robert s'était lancé dans la lutte visant à faire reculer la misère dans son pays et à y mettre fin aux graves atteintes aux libertés élémentaires. C'est en toute logique qu'il avait adhéré au Parti Communiste Réunionnais, fondé le 18 mai 1959. Et c'est tout aussi logiquement qu'il avait été co-fondateur le 5 février 1961 de l'Organisation Démocratique de la Jeunesse Réunionnaise (ODJR).

C'est d'ailleurs en sa qualité d'animateur de l'Union de la Jeunesse Créole (UJC), fondée au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, qu'il s'était rendu à Moscou au «6ème Festival Mondial de la Jeunesse et des Étudiants



Une foule considérable hier après midi devant la mairie de La Possession.



Une partie de la délégation du PCR.



Maurice Gironcel lors de l'oraison funèbre.



L'hommage de Nassimah Dindar, présidente du Conseil général.



pour la Paix et l'Amitié», du 23 juillet au 13 août 1957.

Dès cette date, il se trouvait très vraisemblablement dans le collimateur du préfet Jean Perreau-Pradier.

Les activités de Roland Robert étant parfaitement légales, afin de se débarrasser de lui, il ne restait plus au préfet qu'à recourir à l'arbitraire, à la «lettre de cachet», qui souleva l'indignation et la protestation quasi générale dans le pays, ainsi que chez des juristes, des syndicats et des partis politiques en France etc...

Malgré la puissante vague de réprobation contre ce texte arbitraire, qui eut des échos au Conseil général de La Réunion et à l'Assemblée nationale, Roland Robert et les 5 autres fonctionnaires frappés en même temps que lui devront suivre le chemin de l'exil, le mardi 5 septembre 1961.

Exil en France, poursuite du combat

C'était le prix à payer pour «la paix de Jean Perreau-Pradier». Ce dernier ajoutera à l'odieux, la mesquinerie: il somma le vice-recteur de ne donner aucune autorisation d'absence le jour du départ de ces victimes, qui n'étaient entourées à l'aéroport de Gillot que de forces de police.

Dès son arrivée en France, Roland Robert poursuit son combat sur tous les fronts. D'abord avec ses camarades victimes comme lui de l'ordonnance d'Octobre 60 exilés en France. Avec eux ils jettent les bases du premier regroupement des Réunionnais en France en créant l'UGTRF.

Ensuite la même année il mène un combat de tous les instants afin d'obtenir sa réaffectation à La Réunion.

Il se pourvoit devant le Tribunal administratif de Versailles, qui reconnaît le 10 novembre 1965 le bien-fondé de sa requête et annule la décision de mutation dans la région parisienne prise par le ministre de l'Éducation nationale.

Ce dernier ne tenant aucun compte de l'arrêt du tribunal administratif, Roland Robert s'adresse au Conseil d'État, qui lui donne raison fin 1968.

Cette fois, il a plus de chance qu'en 1965: le ministère de l'Éducation nationale est confié depuis juillet 1968 à l'éminent juriste Edgar Faure. Celui-ci ordonne la réintégration de Roland Robert à La Réunion. Il est nommé au collègue au collège de garçons du Port à la rentrée de septembre 1969. Il ne quittera plus ce collège jusqu'à son départ en retraite en 1992.

Retour à La Réunion, victoire à La Possession

Dès son retour à La Réunion, il reprend ses activités tant syndicales que politiques. Il milite au sein du syndicat d'enseignants — le Syndicat National des Instituteurs — qui lui a apporté son soutien total pendant toute la durée de son exil.

Il se met au service des jeunes en militant au Front de la Jeunesse Autonomiste de La Réunion (FJAR), qui prend en août 1967 le relai de l'ODJR.

Il reprend sa place au sein du PCR et mène son premier grand combat électoral au cantonales du 8 mars 1970 à Saint-Leu, où il a pour adversaire la maire de cette commune, Mademoiselle Marie-Thérèse de Châteauvieux.

Un an plus tard, en mars 1971, il est candidat aux municipales de La Possession, où à l'âge de 34 ans il réussit l'exploit de battre le maire sortant Payet, qu'il distance de 145 voix.

(suite en page 6)

Suite de la page 5

La Possession métamorphosée

La Possession ne compte alors entre 6.000 et 7.000 habitants, qui vivent dans un certain dénuement: habitat très précaire, peu ou pas d'eau potable, voirie communale peu développée et en mauvais état, écoles fonctionnant dans des locaux souvent impropres à l'usage scolaire, pas d'enseignement secondaire (ni collège, ni lycée).

Les services municipaux sont logés dans des bâtiments exigus et les mairies annexes sont inexistantes dans les divers quartiers de la commune. Pas d'équipements sportifs. Le sport n'est pratiqué que par quelques privilégiés.

Au terme des 7 mandats municipaux de Roland Robert, nul ne contestera que la commune s'est complètement métamorphosée: mesure-t-on le chemin parcouru et tous les efforts accomplis pour bâtir une véritable ville qui compte aujourd'hui près de 40.000 habitants? Roland Robert a été un bâtisseur. Mais il a été aussi un maire proche de sa population, avec laquelle il a noué des liens empreints d'humanisme. Tout cela explique la longévité exceptionnelle de Roland Robert à la tête de la commune et cette confiance renouvelée pendant 43 ans.

Il avait aussi l'estime de ses collègues maires, qui l'avaient porté à la présidence de l'Association des Maires de La Réunion. C'est parce qu'il était solide dans ses convictions, que Roland Robert pouvait être ouvert aux autres; c'est parce qu'il est d'une grande loyauté, qu'il bénéficiait de la confiance de tous.

L'engagement dans la coopération régionale

Parallèlement à son mandat de maire, Roland Robert a été conseiller général de sa commune de 1973 à 2014. Au Palais de La Source, où il occupait le poste de premier vice-président du Conseil général, il ne se sentait pas comptable que des intérêts de sa seule commune et il était apprécié de tous ses collègues conseillers généraux.

C'est un travail considérable qu'il a effectué en sa qualité de vice-président délégué à la coopération régionale. C'était là l'une des grandes causes qu'il défendait et qu'il a fait avancer, à travers les différentes responsabilités qu'il a exercées. En cela, il était fidèle à un combat de longue date engagé par son Parti. Si la coopération régionale est aujourd'hui une nécessité évidente pour tout le monde, il ne faut pas oublier la vigueur avec laquelle elle était combattue dans les années 60 et 70. Fort de ses convictions, dans ses fonctions d'élus, que ce soit comme maire ou au conseil général, Roland Robert a œuvré avec



L'hommage de la famille rendu par Philippe Robert.



détermination et passion pour faire progresser la coopération régionale. Ainsi, il faisait concrètement la démonstration de la valeur d'un engagement et de l'utilité d'un mandat politique.

C'est à Moroni aux Comores, alors qu'il y était en mission début avril pour le compte du Conseil général de La Réunion, qu'il a été victime d'un accident vasculaire cérébral, qui ne devait lui laisser que quelques semaines de survie. C'est dans l'exercice de ses responsabilités d'élus qu'il a vécu les derniers moments de sa vie.

Jamais il ne s'est dressé contre son Parti pour le diviser

Roland Robert a assumé de nombreuses tâches électives, qu'il a accomplies à la fois avec honneur, compétence, dévouement et responsabilité. C'est pourquoi il est arrivé que des camarades proposent qu'il soit le candidat du Parti

à d'autres élections comme par exemple aux législatives ou aux sénatoriales, fonction qu'il aurait assumées avec les mêmes qualités. Si les circonstances politiques ont conduit à des décisions différentes, jamais Roland ne s'est opposé aux décisions du Parti, jamais il ne s'est dressé contre son Parti pour le diviser.

Roland Robert a toujours fait preuve, en toute circonstance, d'un grand sens des responsabilités. Il a toujours été d'une parfaite loyauté et solidarité. C'était un militant et un dirigeant toujours aux rendez-vous des différents moments de la vie du Parti, affrontant les périodes de lutte, de défaites ou de victoires, avec calme, détermination et lucidité. Avec la volonté inébranlable de poursuivre toujours le combat politique en restant fidèle à ses convictions

Voilà pourquoi son œuvre restera exemplaire pour les générations à venir. Notamment en raison des valeurs qu'il n'a cessé de défendre en étant fidèle à

ses idées, à son parti et à son peuple. À 77 ans, c'est fort logiquement qu'il livra un énième combat pour l'élection municipale, tant il avait à cœur de réaliser de grands projets, nécessaires selon lui à l'amélioration des conditions de vie dans cette commune de La Possession, pour laquelle il a tant œuvré.

Nul doute que son souvenir vivra longtemps dans le cœur des Possessionnais et que son empreinte marquera à jamais la commune de La Possession.

Mais Roland Robert aura également marqué l'histoire politique de La Réunion. C'est pourquoi sa disparition est si douloureusement ressentie par les Réunionnais, au delà des différentes sensibilités politiques. L'hommage unanime qui lui est rendu aujourd'hui montre tout le respect inspiré par le parcours d'une vie animée par un idéal et entièrement consacrée à son pays et à ses compatriotes.

Défilé du 1er mai à La Réunion

«Non à l'austérité»

Le 1er mai a été une nouvelle occasion pour les syndicats de dénoncer la politique d'austérité du gouvernement Manuel Valls. Unanimité des syndicalistes: «la politique d'austérité se concrétise par l'ANI et le Pacte de responsabilité», a expliqué Ivan Hoareau, secrétaire général de la CGTR.

«Le pacte n'est pas bon, l'ANI n'est pas bon», a assuré Ivan Hoareau de la CGTR. Ce dernier et les représentants des syndicats FO, FSU et Solidaires ont pointé du doigt l'Accord National Interprofessionnel, qui «règle la rigidité du travail par de la flexibilité», et le Pacte de responsabilité, qui «dit que le coût du travail est trop élevé et veut donc le baisser», a indiqué le syndicaliste de la CGTR.

Deux axes de batailles

Voté mardi 29 avril, le Pacte de responsabilité et de stabilité, annoncé le 16 avril, est décrié par une partie des députés socialistes, ainsi que l'aile Gauche du PS et l'ensemble des organisations de Gauche comme le Parti de Gauche et EELV. Parmi les points de contestations, les économies annoncées de 50 milliards qui «toucheront en priorité les classes et couches sociales défavorisées», parmi lesquelles les travailleurs pauvres.

«Ce 1er mai a un goût amer, après le vote du Pacte de responsabilité de Manuel Valls, qui va rendre encore plus pauvre les pauvres de La Réunion. On arrive à la fin d'un système économique et social, il faut le rassemblement des réunionnais», dans le but «d'envahir les rue. Il faut retourner dans le chemin», a expliqué Max Banon, de la CGTR. En effet, au delà du Pacte de responsabilité, les syndicats dénoncent l'Accord National Interprofessionnel utilisé pour «casser la rigidité du code du travail». Signé le 11 janvier 2013, cet accord permet une flexibilité du travail, des mobilités internes, des réductions de salaires ou encore une augmentation du temps de travail. Un texte vivement contesté par les syndicats depuis 2012.

Une politique contre les plus démunis

Porte-parole du Parti Communiste Réunionnais, Maurice Gironcel a expliqué que «le PCR a toujours participé à cette traditionnelle journée de lutte du 1er mai. On parle souvent de fête mais c'est surtout une lutte». «Aujourd'hui, il reste encore d'énormes difficultés en matière de chômage et de pouvoir d'achat». D'autant plus «quand on voit la politique d'austérité de Manuel Valls, qui va avoir des conséquences sur les plus faibles, les travailleurs, les travailleurs aux bas revenus et aussi les retraités», a indiqué le secrétaire général du PCR.

Concernant les retraites Maurice Gironcel a déploré la faiblesse des revenus des retraités, dont beaucoup ont défilé ce 1er mai à Saint Denis. En effet, plusieurs syndicalistes ont dénoncé le gel des prestations sociales qui «constitue



Vue d'une partie du défilé, entre le Jardin de l'Etat et la rue de Paris.

une programmation d'une baisse de pouvoir d'achat», a indiqué FO.

Le syndicat a d'ailleurs fustigé les décisions gouvernementales qui «vont pénaliser lourdement les plus défavorisés et accroître les inégalités, la précarisation et la pauvreté». Pour le syndicat étudiant, l'UNEF, «les jeunes ont de plus en plus de mal à financer leurs études», a expliqué Stéphane Maillot. Une précarisation des étudiants vivement dénoncée par le jeune syndicaliste, qui a assuré que «la mobilisation est difficile dans un mouvement d'alternance». Pour Johny Michel de Solidaires, le constat est clair: «C'est par la lutte qu'on va gagner». Un avis partagé par l'ensemble des représentants syndicaux, qui

affirment: «On ne peut compter que sur nous même», a réaffirmé Marie-Hélène Dor. De son côté, Max Banon a assuré qu'il faut que «les travailleurs s'unissent au delà des appartenances syndicales, politiques».

«C'est par la lutte qu'on va gagner»

Pour sa part, Maurice Gironcel a évoqué l'importance de manifester car «il est important de mener le combat. Je voudrais dire également que nous accompagnons aujourd'hui (1er mai, ndlr) notre camarade Roland Robert vers son

dernier combat. Et comme le disait notre regretté camarade Lucet Langenier, ne combat ne s'arrête jamais». Un hommage à Roland Robert décédé mardi 29 avril, qui a été «un militant exemplaire. C'est un grand militant de La Réunion et il restera un repère pour nous», a déclaré Max Banon.

A la fin des discours devant la préfecture, Max Banon a rappelé la situation des dockers, qui doivent rencontrer le président de la Région, Didier Robert. En effet, ces derniers vont aller déposer «leur cahier de revendications et sont prêts à appeler à la grève des travailleurs du Port». Un appel qui devrait être suivi par les syndicats, suite à l'appel lancé par Max Banon.

"Alon sazanrézoné"

Billet philosophique

Un 21ème siècle solidaire

Après notre compte-rendu vendredi dernier du débat animé le 19 avril à la Médiathèque Alain Peters du Moufia par le président du Cercle Philosophique Réunionnais sur l'importance de développer l'interculturalité à La Réunion et dans le monde, nous revenons sur ce sujet car un événement très important vient de confirmer la justesse de cette idée. Il s'agit de la 2ème édition du colloque international organisé ces 29 et 30 avril par l'ODI-Réunion (Organisation pour les initiatives de la Diaspora Indienne de La Réunion), présidée par Jean-Régis Ramsamy, en partenariat notamment avec la Fondation (mauricienne) pour l'Interculturel et la Paix (FIP), le Conseil général et l'Université de La Réunion. Ces deux journées ont été marquées par de nombreuses interventions d'experts réunionnais mais aussi de l'Indianocéanie et de France ainsi que des échanges très riches sur le thème : "Interculturel, diaspora indienne et mondialisation : réalités, enjeux et perspectives".



Parmi les nombreux intervenants au colloque, Sudel Fuma, Céline Ramsamy-Giancone, Prosper Ève et Laurent Sermet.

Cet «autre regard sur le monde» s'est déroulé sous la présidence d'honneur du célèbre écrivain franco-mauricien — et à grand-mère maternelle réunionnaise — Jean-Marie Gustave Le Clézio, prix Nobel de littérature en 2008, qui dans la préface du livre "L'interculturel ou la guerre" du philosophe mauricien Issa Asgarally, écrit : «si nous ne réalisons pas maintenant l'interculturel, préparons-nous à voir nos enfants entrer dans la guerre». Et comme l'a dit Nassimah Dindar, présidente du Conseil général de La Réunion lors de l'ouverture du colloque au Palais de La Source, ce combat «est important au-delà de la communauté scientifique» car «c'est dans la société toute entière qu'il convient de faire grandir la connaissance, la compréhension du passé, du temps présent et du vivre-ensemble propre aux sociétés du sud-ouest de l'océan Indien».

«Le dialogue grâce à la philosophie»

Voici donc quelques brèves citations d'une partie des nombreux intervenants lors de cette rencontre, dont les contributions seront publiées intégralement dans six mois environ, comme l'a annoncé Michel Latchoumanin, professeur à l'Université de La Réunion et président du comité scientifique du colloque :

- Le Consul de l'Inde à La Réunion : «nous devons transformer nos idées en actions pour accélérer le changement nécessaire».
- Le recteur de l'Académie de La Réunion : «notre culture collective doit

être ouverte sur le monde».

- Sarojini Bissessur-Asgarally, présidente de la FIP : «il faut une interaction des cultures du monde pour une justice et une paix sociales».
- Jean-Marie Gustave Le Clézio : «dans un monde égoïste et cupide, il n'y a pas de place pour l'humanité; c'est un ferment des guerres futures».
- Issa Asgarally : «l'UNESCO est pour le dialogue des cultures grâce à la philosophie».

«Sortir le pays de cette ornière»

- Mario Serviabile, docteur en géographie : «pourquoi le mot "interculturalité" ne figure-t-il pas encore dans les dictionnaires?».
- Michèle Marimoutou-Oberlé, professeure agrégée d'histoire-géographie : «face aux violences dont ont été victimes les engagés mis en quarantaine au Lazaret de la Grande-Chaloupe, la solidarité n'a cessé de se renforcer et elle a fondé en partie notre société actuelle».
- Aggarwal Kusum, de l'Université de Delhi : «pour le philosophe indien Rabindranath Tagore, dans notre vie la nation peut être une valeur absolue, quand elle est basée sur la justice et la liberté, dans le respect des autres patries».
- Prosper Ève, professeur d'histoire à l'Université de La Réunion : «la langue créole a créé l'harmonie originelle du peuple réunionnais par la mise en commun des savoir-faire par les esclaves, les engagés et les autres habitants, porteurs d'un patrimoine qui a enrichi celui de leur pays d'ac-

cueil».

- Abdoullah Lala, chargé d'enseignement à l'Université de La Réunion : «le peuple réunionnais est victime d'une crise sociale très grave; il faut absolument trouver les moyens de sortir le pays de cette ornière; en particulier par l'ouverture aux autres pays de notre région»

«Luttons pour la liberté et pour une société égalitaire»

- Max Banon, membre du Conseil économique et social de La Réunion : «on arrive à la fin d'un système; d'où l'importance d'une nouvelle étape de la décentralisation pour une gouvernance réunionnaise démocratique».
 - Céline Ramsamy-Giancone, doctorante en histoire contemporaine, coordonnatrice du comité d'organisation du colloque : «selon Le Clézio, on est passé de l'ère tribale durant l'esclavage et l'engagisme à l'ère prolétaire, où la division entre dominants et dominés reste la ligne de partage du monde; c'est pourquoi il est nécessaire de réaliser un partage non discriminatoire du monde, sur le plan socio-économique et culturel».
 - Conclusion de Michel Latchoumanin : «face au matérialisme dominant, luttons pour la liberté et pour une société égalitaire, plutôt que pour des places; apprenons à communiquer avec la raison; le 21ème siècle sera solidaire ou ne sera pas».
- Voilà le sens que l'on peut donner à la valorisation et à la promotion de l'interculturalité réunionnaise...

Roger Orlu

Otè!**La mor Roland Robert, la mor in éro ordinèr !**

Dé foi, dan la vi, ou na lokazion trouv demoun vré. I ariv ké ou i frékan azot in pé, kisoï konm dalon, kisoï konm kamarad, kisoï lokazion in travay, sansa in projé. La plipar d'tan, ou na poin tro le tan majine kisa lé an fas de ou, kèl sé son listoir, kèl sé son parkour. Nou, dann parti kominis, nou na in grann shans vi k'nou la konèt épi ni pé konèt ankòr sak la fé listoir nout péi dann tan la rézistans kont pouvoir kolonyal é lo moun ni trouv souvan défoi sé in éro, mèm in si li sé in éro ordinèr, in moun sinp, ou i pé aproshé san ète arfoulé. So pansé-la i travèrs mon léspri dopi l'tan moin l'aprann Roland Robert la tonm bien malad dann in misyon li té apré fé dann l'oséan indien. Pli fort rézon zordi ké li la fine alé l'ot koté la vi.

Ziska zordi, moin la lir sak demoun la di dann so lokazion-la, moin la ékout sak demoun téi di dann radyo, sansa dann télé.. Zordi mi pans la vi i donn aou la shans rankont demoun bien, mé konm ou i vé pa anbaras la pèrsone, pars ou i koné èl lé bokou okipé - la vi piblik sa sé in n'afèr i manj lo tan - donk konm ou i vé pa jéné, ou i rès in pé a l'ékar. Sa lé normal. Moin pèrsone mi sava oir inn pèrsone bokou okipé, arienk kan moin na in projé, sansa in n'afèr pou fé ansanm.

Donk, an parlann Roland Robert, moin té la, an parmi in bonpé d'moun kan la poz plak pou bann viktime lordonans oktob 1960. Mi sava pa anparl azot de sa, pars sé in konba an parmi in bonpé Roland la améné. Mi vé solman dir in n'afèr. Ala kosa: la fé in manifestasion, é kan lo manifestasion lété fini, moin la trouv Roland - zot i koné li té in viktim lordonans oktob 60! -, épi moin la di, i fo ou i ékri listoir out vi. Pa pou flaté, pars sé in n'afèr mi koné pa fé, mé solman pou dir ali li apartien listoir La Rényon é so listoir-la i fo bann rényoné i koné épi i transmète sa zénérasyon an zénérasion.

Li la réponn amoin, na d'moun i ékri épi d'ot i ékri pa... poitan, kan li té i ékri dann Témoignages, mi souvien li té ékri bien. Bin alor, pou kosa li la di amoin sa? Pètète, pou li, li té pa in onm inportan pou nout péi. Pli sirman, mi pans, selon li, li té in moun ordinèr,.. pa in éro. Poitan...

Justin